

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

---

## Compte-Rendu de la Réunion Plénière du 25 janvier 2023

### **PARTICIPANTS**

Etaient présents :

- M. Yvan SCHMITT, Provisieur,
- M. Isadore REAUD, School Manager,
- M. Vincent ROUBINET, Vice-président de la FFE (via Zoom),
- M. Blaise FENART, Directeur des classes primaires,
- M. Christophe MONIER, Directeur administratif et financier,
- M. Antoine BERTOUT, Président du Bureau de l'APE,
- Mme Nathalie MONNIER Trésorière du Bureau de l'APE,
- M. Therdsiddhi HOPRASARTSUK-PELLAUMAIL, membre du Bureau de l'APE (via Zoom),
- M. Matthieu REYNAUD, membre du Bureau de l'APE,
- Mme Laurence BARRET, représentante des enseignants du secondaire,
- Mme Claudia MAMBE GNANDJUE, représentante des enseignants du secondaire.

Etaient excusées :

- Mme Eve LUBIN, Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle,
- Mme Sirikorn MANEERIN, Présidente de la FFE,
- Mme Jana THUAUD, membre du Bureau de l'APE.

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Marine SIMON, assistante du Bureau de l'APE.

### **CHRONOLOGIE DE LA RÉUNION**

Heure de début : 14h

Heure de fin : 15h30

### **ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION**

- 1. Adoption du projet d'ordre du jour et introduction de la réunion**
- 2. Validation du compte-rendu de la réunion du 7 décembre 2022**
- 3. Déclarations de situations possibles de conflit d'intérêt de la part des participants**
- 4. Commission Finances**
- 5. Commission Communication**
- 6. Commission RH**
- 7. Commission Cantine**
- 8. Commission AES**
- 9. Commission Travaux**
- 10. Commission Transports**

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

---

### 11. Divers

- Projet immobilier LFIB 2032

### 12. Date de la prochaine Réunion plénière avec les membres du Bureau de l'APE

## 1. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR ET INTRODUCTION DE LA RÉUNION

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité par les participants.

## 2. VALIDATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 7 DÉCEMBRE 2022

Le compte-rendu de la réunion du 7 décembre 2022 est adopté à l'unanimité.

## 3. DÉCLARATIONS DE SITUATIONS POSSIBLES DE CONFLIT D'INTÉRÊT DE LA PART DES PARTICIPANTS

Aucune déclaration de situation de conflit d'intérêt n'est faite par les membres.

## 4. COMMISSION FINANCES

Pour ce début d'année, le Directeur Administratif et Financier propose de lancer un groupe de travail pour étudier les possibilités de mise en œuvre d'une solution de paiement en ligne sur EDUKA. Il sollicite les parents élus au Bureau de l'APE afin qu'eux ou des parents experts sur les questions d'applications de paiement en ligne puissent mettre à contribution leurs compétences au sein de ce groupe de travail. L'objectif est la mise en œuvre d'une solution de paiement en ligne pour la rentrée de septembre 2023. Certaines pistes sont d'ores et déjà évoquées (KBank, PromptPay, etc.).

Le DAF fait ensuite un point sur la situation des impayés au 23/01/2023.

- Dette élèves partis avant scolarisation 2022/2023 : 1,786,493.07 THB
- Dettes antérieures 15/10/2022 concernant les élèves scolarisés : 1,496,239.60 THB
- Retard de paiement 15/10/2022 concernant les élèves scolarisés : 3,078,680.17 THB
- Retard de paiement 15/12/2022 : 6,862,371.83 THB

Le total des dettes concernant les élèves actuellement scolarisés au LFIB est de 11,437,291.60 THB. L'équipe de la comptabilité a commencé à appliquer les conséquences induites par les retards de paiement : pénalités de retard, non inscription automatique en

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

---

AES et en AS, lancement des premières lettres de mise en demeure. Le DAF note que ces retards de paiement concernent majoritairement les mêmes familles que l'an dernier (dont une quinzaine de cas compliqués) mais aussi des boursiers à taux partiel. Il souligne également que les niveaux d'impayés sont mieux maîtrisés, avec un taux d'impayés de 4% (contre 7% lors de sa prise de poste). Il fixe pour la suite un objectif de 1% de taux d'impayés.

Le DAF fait remonter les reproches de certaines familles qui estiment ne pas avoir été suffisamment informées de l'échéance du 15 décembre. Il rappelle cependant qu'EDUKA et l'échéancier sont déjà des outils de rappel des échéances de paiement.

M. BERTOUT interroge le DAF sur les modalités de paiement des voyages extra scolaires, leur coût doit-il être réglé par les parents à une échéance particulière ou est-il intégré à la facture trimestrielle ? Le Directeur Administratif et Financier lui répond que les voyages ne font pas partie de l'échéancier mais qu'un aménagement du paiement peut être demandé par les parents. L'idéal pour la comptabilité est que le paiement se fasse en amont du voyage pour accompagner la sortie de trésorerie, cependant il a été décidé en Conseil d'établissement de faire preuve de bienveillance et de souplesse sur les échéances de paiement des voyages scolaires.

Mme MONIER évoque la possibilité de mettre en place un système de notification sur EDUKA pour rappeler les échéances de paiement aux parents. Cela pourra être réfléchi en même temps que les solutions de paiement en ligne.

La prochaine réunion de la commission finances est fixée au jeudi 2 mars à 14h.

## **5. COMMISSION COMMUNICATION**

La commission communication s'est réunie le 19 janvier. Plusieurs devis pour la réalisation d'une vidéo promotionnelle du LFIB ont été reçus. M. REAUD indique que la portée du projet et son cahier des charges sont à redéfinir avant février pour permettre de choisir entre les différents prestataires candidats. M. BERTOUT remarque qu'il aurait été préférable de faire ce travail de cadrage plus tôt, afin d'éviter d'avoir à choisir parmi des propositions chacune très différentes.

Concernant l'appel d'offre pour le site internet, celui-ci doit être traduit en anglais afin de pouvoir être diffusé. Il est demandé à M. REAUD de réactualiser le calendrier de mise en œuvre de l'appel d'offre car il est désormais dépassé.

La prochaine réunion de la commission communication se déroulera pendant la première semaine du mois de mars.

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

---

### **6. COMMISSION RESSOURCES HUMAINES**

Le recrutement d'une nouvelle infirmière est en cours, une candidate a déjà reçu une proposition.

M. SCHMITT informe les membres de la mise en ligne sur le site internet du LFIB des postes vacants et susceptibles d'être vacants pour l'année scolaire 2023-2024, comprenant notamment la fiche de poste du nouveau enseignant-e de FLE. La commission RH sera mobilisée pour les entretiens de recrutement des contrats locaux. A noter pour le primaire, 4 postes susceptibles d'être vacants et 2 postes vacants (FLE et anglais). Pour le secondaire, 7 postes susceptibles d'être vacants et 3 postes vacants (dont le poste de CPE). Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au 24 février.

### **7. COMMISSION CANTINE**

Concernant la commission cantine, un nouveau système d'organisation des files d'attentes des élèves a été mis en place : les élèves attendent dehors dans la cour pour éviter les bousculades et réduire le bruit dans la salle de la cantine. En cas d'alerte pollution, les enfants reviendront à l'intérieur (mais généralement les taux de forte pollution sont plutôt en début de matinée).

M. FENART fait un retour sur la boîte à idées mise à la disposition des élèves à la sortie de la cantine. Plus de 120 commentaires ont été récoltés. L'objectif de ce dispositif est d'obtenir les retours des élèves sur les repas et leurs suggestions afin de pouvoir améliorer le service de cantine. La boîte à idées va être relancée en essayant de réguler un peu plus les réponses.

Il a été demandé à Epicure de transmettre les menus sur 4 à 8 semaines afin de ne pas avoir à discuter des menus toutes les semaines.

M. REAUD informe les membres que l'ancien chef d'Epicure Balthazar Bader va reprendre ses fonctions le 27 février pour remplacer Céline Akarapiboon qui quitte son poste.

### **8. COMMISSION AES**

La campagne d'inscription aux AES pour le second semestre a été lancée sur EDUKA. La commission AES a de nouveau demandé aux animateurs de communiquer sur leurs activités ; des photos et des petits bilans ont été transmis aux parents par K. Lek via EDUKA.

La commission prévoit d'organiser une semaine portes ouvertes des AES qui sera l'occasion d'inviter les parents à venir voir les activités. M. FENART informe les membres que la commission va également organiser une Fête des AES, à l'instar de ce qui était fait avant le

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

---

Covid.

M. BERTOUT propose de réfléchir à la possibilité d'ouvrir des sessions AES sur les heures de midi, afin de permettre à un plus grand nombre d'élèves d'y participer. Il est répondu que les animateurs des AES étant majoritairement des enseignants, cela serait compliqué au niveau des emplois du temps.

M. MAMBE GNANDJUE demande comment les nouvelles activités sont choisies et mises en place. M. FENART lui répond que pour le primaire, il est demandé chaque année aux enseignants s'ils souhaitent proposer une activité. Il serait intéressant de faire la même chose pour le secondaire. M. FENART ajoute qu'il est prévu d'envoyer un questionnaire aux enfants et aux parents afin d'avoir des retours sur les activités suivies et de leur demander des suggestions de nouvelles activités.

M. BERTOUT réitère sa demande de réfléchir à un moyen d'intégrer le Bureau de l'APE aux discussions avec l'Association Sportive.

## 9. COMMISSION TRAVAUX

La commission travaux s'est réunie le 23 janvier. M. REAUD fait un point sur les travaux effectués et en cours.

Travaux effectués :

- Toilettes de l'espace d'accueil,
- Portes de WC individuelles aux toilettes de la maternelle.

Projets en cours :

- Toilettes et vestiaires de la piste de sport et du gymnase en prévision des événements sportifs qui seront organisés prochainement dans l'établissement,
- Passerelles d'abri en cas de pluie pour relier le gymnase aux autres bâtiments (cela sera effectué pendant les vacances d'avril).

Concernant l'étude sur les problèmes d'inondations, nous sommes en cours de prise de contacts avec différentes entreprises en génie civil. M. HOPRASARTSUK-PELLAUMAIL a aussi pu contacter une personne qui travaille dans ce secteur.

La commission a également passé en revue le calendrier des travaux sur l'année budgétaire 2023, et a fait un listing des travaux qui seront reportés en 2024 et en 2025. L'idée est de définir une perspective sur 3 ans.

Mme BARRET demande s'il existe un plan topographique de l'établissement, qui serait utile pour avoir une vision d'ensemble de celui-ci. M. REAUD répond qu'il n'y en a pas.

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

---

M. HOPRASARTSUK-PELLAUMAIL demande à ce que pour les prochains travaux la procédure soit standardisée avec un appel d'offres et un cahier des charges. Il prend l'exemple de la construction des toilettes de l'espace d'accueil, pour lesquelles les parents élus membres de la commission travaux n'ont pas été consultés. Il souligne que ces travaux et leurs rendus auraient pu être optimisés, sans pour autant être plus chers, s'il y avait eu recours à un architecte et en suivant une procédure prédéfinie. Il faut que les procédures faisant appel à des prestataires extérieurs soient plus cadrées, pour éviter que ce soit les entreprises prestataires qui influent sur le projet en lui-même, et ce pour plus de cohérence et une meilleure vision d'ensemble. La direction est également de cet avis.

Mme MONNIER demande si des retards dans la réalisation des travaux ont déjà été identifiés pour l'année 2023 par rapport à ce qui avait été planifié. Le DAF répond qu'il n'y a pas de retard pour l'instant. M. REAUD explique que les travaux concernant le gymnase et les installations sportives doivent être fait rapidement (pendant les vacances de février), afin d'être prêt à accueillir les compétitions sportives. Mais pour les autres travaux prévus (comme la passerelle pour s'abriter de la pluie), la commission dispose de plus de temps et pourra produire un cahier des charges plus précis en sollicitant l'APE. M. HOPRASARTSUK-PELLAUMAIL intervient pour dire que pour des petits projets peu complexes, même s'ils sont prévus pour février, il n'est pas trop tard pour faire appel à un architecte, pour un coût qui sera rattrapé sur les économies qu'il permettra de réaliser sur les travaux eux-mêmes.

M. BERTOUT rappelle qu'il faut à l'avenir être plus vigilant sur les cahiers des charges et utiliser réellement les différentes commissions comme des groupes de travail.

Il est également rappelé la volonté de communiquer plus aux parents sur les travaux réalisés dans l'établissement.

## 10. COMMISSION TRANSPORTS

M. BERTOUT fait un point sur la commission transports, qui s'est réunie le 16 décembre. Une rencontre a eu lieu avec M. CHAUVET pour discuter de la géolocalisation dans les navettes qui ne fonctionne pas. Un suivi est prévu avant les vacances de février.

Il note une amélioration de la communication avec les parents, après les difficultés rencontrées en début d'année. Désormais lors d'un incident notamment en lien avec un comportement dans la navette, les parents sont avertis le jour même et invités à avoir un échange avec les enfants. Après quoi, si cela se reproduit, Blue Jade pourra suspendre temporairement le service comme précisé dans le règlement de transport.

<https://admin.blue-jade.com/storage/docs/transport-policy-en.pdf>

La commission demande à Blue Jade de transmettre automatiquement et de façon plus claire les contrats et chartes aux parents lors de l'inscription au service, afin que ces derniers aient toutes les informations contractuelles.

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

---

### 11. DIVERS

#### Projet immobilier LFIB 2032

Deux terrains intéressants ont été visités à Minburi, tous deux assez grands et à des prix abordables. L'un est proche d'une station de BTS, l'autre n'est pas desservi par les transports en commun mais accessible avec l'autoroute. Une troisième proposition de terrain à Nonhaburi est à l'étude.

M. ROUBINET intervient pour rappeler qu'il ne faut pas réfléchir en nombre de rai mais en prix. Car plus on s'éloigne du centre de Bangkok, plus les prix baissent et il sera donc possible d'acquérir un terrain de plus de 15 rai pour le même budget.

Les représentantes des personnels relèvent qu'il y a du retard sur le calendrier défini au départ. M. SCHMITT répond que la situation actuelle implique qu'il y ait besoin de plus de temps : toujours pas de réponse des propriétaires du terrain actuel, pas de réponse non plus sur un terrain intéressant à Bang Sue, etc. La fin du bail actuel s'arrêtera en 2032, année à laquelle il faudra rendre le terrain après avoir détruit tous les bâtiments s'il n'y a pas de renouvellement de contrat. Il faudra avoir pris une décision au minimum 6 ans avant ce terme pour prévoir d'avoir le temps de faire le cahier des charges d'un nouvel établissement, d'en mener la construction, etc.

M. BERTOUT intervient pour rappeler qu'une deadline a été donnée aux propriétaires actuels, et que pour être cohérent il faudrait accepter leur non réponse comme un refus. Il est évident que ce n'est pas dans l'intérêt des propriétaires actuels de se positionner dès maintenant.

M. ROUBINET rappelle que des comités ont déjà travaillé sur cette question il y a 5 ans. Ils avaient alors conclu qu'il fallait acheter un autre terrain afin d'avoir une alternative au cas où la proposition des propriétaires actuels n'était pas acceptable. Comme il y a eu depuis des changements à la direction du LFIB ainsi qu'à l'Ambassade, les discussions ont fait marche arrière. Il est d'avis de prendre une décision claire en éliminant définitivement la solution de rester sur le terrain actuel, afin de pouvoir avancer de concert sur la suite.

M. SCHMITT souligne cependant qu'aujourd'hui la situation de l'établissement a changé d'un point de vue financier, puisqu'il sera possible en 2024 d'acheter un terrain avec peu ou pas d'emprunt. Le DAF corrige en indiquant que ce serait plus en 2025-2026 si la tendance actuelle se poursuit.

M. BERTOUT évoque l'option de chercher des terrains plus petits et de dissocier la maternelle du primaire et du secondaire. Il propose également de commissionner une personne spécifique sur la recherche d'un nouveau terrain.

Le DAF rappelle que le budget alloué pour le projet d'achat de terrain en 2032 est de 300 millions de THB.

## **RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023**

---

### **12. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE**

La prochaine Réunion plénière avec le Bureau de l'APE est fixée au mercredi 15 mars à 15h.